

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 JUIN 2015 – 20H30

**Membres présents :** Marie-Françoise BUNOUST, Jean-Baptiste CAU, Simone DÉLIOT, Vincent DUMETIER, Évelyne FEIN, Nicolas GIRARDET, Bernard JOLYOT, Sylvie LUCCISANO, Didier PAINEAU, Ludovic PICOD, Véronique RÉVEILLON, Bernard SÉNÉ,

**Membres absents excusés :** Marie-Françoise GIRARDET qui donne procuration à Nicolas GIRARDET, Jean-Louis FUMEY qui donne procuration à Ludovic PICOD et Agnès LAURENT

**Secrétaire de séance :** Marie-Françoise BUNOUST

### ORDRE DU JOUR :

#### Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 mai 2015

- 1- FPIC - fonds de péréquation des ressources intercommunales : vote du mode de répartition
- 2- Demande de subvention SYDED pour l'éclairage public aux Hauts du Crey
- 3- Délibération modificative budgétaire
- 4- Encaissement d'un chèque
- 5- Projet de rénovation du café de la Place : présentation et chiffrage des modifications de la structure
- 6- Voirie : présentation du projet à l'entrée côté Fourg
- 7- Questions diverses

#### 1- FPIC - fonds de péréquation des ressources intercommunales : vote du mode de répartition

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été instauré à partir de l'année 2012. Il s'agit d'un mécanisme de péréquation visant le prélèvement de certaines intercommunalités et communes considérées comme moins intégrées (Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) faible) au bénéfice de structures intercommunales et communales dites intégrées (CIF élevé).

Etant considérées comme des structures moins intégrées (CIF faible : 0.19 contre 0.32 de moyenne nationale), la CCVSV et les 16 communes membres sont donc contributrices au titre du FPIC. Le montant global prélevé au titre de l'année 2014 était de **124 964 € (contre 68 929 € au titre de l'année 2013)**. Pour 2015, ce montant est de **178 856 €**.

Depuis 2012, le conseil communautaire opte pour la voie dérogatoire libre selon la répartition dite du 50/50. Soit pour 2015 : répartition du FPIC 50/50

Parts communes : 89 427.94 €

Parts CCVSV : 89 427.94 €

Nom Communes	Prélèvement de droit commun	Poids fiscal	répartition 50/50	écart droit commun / 50-50
<b>BYANS SUR DOUBS</b>	<b>4 054</b>	<b>2.5</b>	<b>2 243.97</b>	1 810.03
<i>part communes</i>	143 301.00	100	<b>89 427.94</b>	<b>53 873.06</b>

Les explications entendues, le Conseil Municipal est appelé à accepter la répartition du FPIC 50/50 selon la voie dérogatoire libre.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

- **COMPETENCE URBANISME**

Au 1<sup>er</sup> juillet 2015, la DDT n'assure plus la compétence urbanisme pour les communes ayant un PLU.

Plusieurs solutions sont proposées

- 1- Mme Carole JEANBOURQUIN, employée par la CCVSV instruira les demandes ce qui implique l'acquisition d'un logiciel adapté
- 2- Rejoindre la CAGB pour cette compétence mais le tarif proposé peut être différent pour les communes extérieures à la CAGB
- 3- Rejoindre la commune de Saint Vit qui a déjà fait l'acquisition du logiciel  
Coûts des prestations  
CAGB – 320€/permis de construire, 960€/permis d'aménager, 224 €/ déclaration préalable  
ST VIT - 315€/permis de construire, 945€/permis d'aménager, 224 €/ déclaration préalable

**Le conseil municipal décide de différer sa décision lors du prochain conseil de juillet en attendant de recevoir la proposition de convention avec la CAGB**

## **2- Demande de subvention SYDED pour l'éclairage public aux Hauts du Crey**

Le conseil municipal de Byans sur Doubs s'engage à réaliser et à financer les travaux de création d'un réseau d'éclairage public sur la tranche 2 du lotissement les Hauts du Crey dont le montant s'élève à 36 535.50 € HT. Subvention SYDED 47 % soit 17 172€

Le conseil sollicite l'aide financière du SYDED.

**VOTE : POUR à l'UNANIMITÉ**

## **3- Délibération modificative budgétaire**

L'étude pour le bar de 1502 € devient effective, il convient donc de prendre une délibération de transfert de crédits ainsi qu'un transfert de 8510 € pour régler la 1<sup>ère</sup> échéance anticipée du prêt pour les travaux de rénovation.

Le conseil municipal décide de

- Prélever la somme de 8510 € sur le compte DI 2313 : immobilisations en cours
- Inscrire la somme de 8510 € sur le compte DI 1641 : remboursement emprunt
- Inscrire la somme de 1502 € sur le compte DI 2313/041
- inscrire la somme de 1502 € sur le compte RI 2031/041

**VOTE : POUR à l'UNANIMITE**

## **4- Encaissement d'un chèque**

Le conseil municipal accepte l'encaissement d'un chèque de 6.45 € pour des photocopies réalisées pour l'association « le vent tourne »

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

## **5- Projet de rénovation du café de la Place : présentation et chiffrage des modifications de la structure**

Des problèmes de structure du bâtiment ont été découverts lors de la démolition (poutres en mauvais état, mur de soutènement instable...). Un diagnostic exact sera présenté par l'ingénieur béton et le chantier est à ce jour stoppé en attendant un chiffrage des travaux supplémentaires.

## 6- Voirie : présentation du projet à l'entrée côté Fourg

Présentation du projet du Cabinet BEJ qui a été validé par M. GIRARDET Bruno Service STA du Conseil Départemental. La route sera déviée pour diminuer la visibilité sur la Route de la Saline et donc faire ralentir les véhicules. Les entrées des propriétés à l'entrée du village seront sécurisées.

Ces travaux se situant sur le domaine communal, il ne sera pas envisagé d'expropriation des terrains limitrophes à la route. Un chiffrage opérationnel est demandé au Cabinet BEJ afin de déposer des demandes de subvention, dans le cadre des travaux de voirie 2016.

## 7- Questions diverses

- **Lotissement Les Hauts du Crey** : les travaux de finition de la tranche 2 débutent dans quelques jours pour être terminés fin juillet, le plateau sportif sera installé également en juillet pour pouvoir être opérationnel pendant le mois d'août. Inauguration le mercredi 9 septembre de 14h à 16h avec Sébastien Chabal.
- **PEDT** : ce projet éducatif de Territoire, rédigé et présenté en Préfecture pour validation a pour objectif de pérenniser l'aide de l'Etat pour les rythmes scolaires pour 2 années.
- **Vendredi 26 juin** : portes ouvertes à l'école avec les Francas dès 17 h.
- **Samedi 27 juin** : fête de l'école dès 10h30.
- **PLU** : réunion de la commission vendredi 3 juillet à 15 h en présence de M. FLÉCHAIRE.
- **ACCESSIBILITE** : réunion de la commission le jeudi 25 juin à 18 h pour analyse des études des différents bâtiments.
- **MARCHE DES PRODUCTEURS** : une réunion pour mettre en place un marché aura lieu le vendredi 25 septembre à 20 h à la SALLE DES ASSOCIATIONS. Tous les habitants intéressés sont invités

Fin de la séance à 22h00.